



Titre de conducteur ambulancier

Par **Jopjop01**, le **07/07/2020 à 10:58**

Bonjour, rn Je suis ambulancier SMUR dans un centre hospitalier depuis maintenant 5ans, j ai demandé d avoir le titre de conducteur ambulancier alors que je suis actuellement ASH. rn Lors de ma demande en 2016 il m à été informé que pour avoir le titre je devais réunir plusieurs conditions le DEA diplôme d état ambulancier (obtenu en 2014) et le permis poids lourds (obtenue en 2016 avec un confrère). rn En été 2016 j ai donc demandé à être nommé conducteur ambulancier mais il m à été demandé de passer un concours sur titre. rn Aujourd'hui le concours sur titre a eu lieu mon dossier n a pas été retenu je n ai pas pu passer conducteur ambulancier, mais mon collègue qui a passé le permis poids lourds en même temps que moi n a pas eu à passer le concours sur titre et a été nommé en été 2016 conducteur ambulancier. rn Ma question est celle ci : rn -suis je en droit de réclamer ma nomination au même titre que mon collègue ? rn Merci et bonne journée rn rn Mr petit

Par **morobar**, le **07/07/2020 à 19:01**

Bonjour, rn rn [quote] rn suis je en droit de réclamer ma nomination au même titre que mon collègue ? rn [/quote] rn Non; rn rn Vous êtes en droit de demander les causes de l'échec au recrutement sur titre.